

---

# **Les principaux sujets évoqués en conseil municipal du 31 mars 2009**

## **Etude et vote du budget général**

En budget principal, la **section fonctionnement est équilibrée à 1 181 300 M€** dont 200 000 € virés à la section investissements. Ainsi les charges de fonctionnement sont contenues à 981 300 €. Parmi les principales dépenses, les charges de personnel : 389 735 €; les charges à caractère général : 331 400 €; autres charges courantes : 140 583 € dont 15 000 € allouées aux associations (hors écoles).

Les principales recettes sont constituées de 376 041 € de contributions directes (taxes d'habitation et foncières), 343 087 € de compensation (taxe professionnelle reversée par la communauté de communes), 231 620 € de dotations de l'ETAT, 78 000 € de location de bâtiments communaux et salle des fêtes.

**La section investissements s'équilibre à 3 146 300 M€**, dont 1 460 982 € restant à réaliser au titre de la programmation 2008, et 1 685 315 € pour de nouveaux investissements et remboursement d'emprunts (capital). Les principaux investissements concernent : la construction de l'école (2 159 247 €, dont une première partie budgétée en 2008) ; travaux de voirie (129 570 €) ; travaux sur bâtiments communaux dont salle des fêtes (92 522 €), aménagement de cimetière (34 389 €), remboursement d'emprunts : 107 000 €.

L'équilibre de financement est assuré par des sollicitations de subventions à hauteur de 1 140 521 €, le reversement de TVA pour 235 763 €, l'excédent disponible sur exercice antérieur (« la réserve ») : 353 071 €, le prélèvement correspondant à l'excédent de la section de fonctionnement : 200 000 €, l'emprunt réalisé pour la construction de l'école : 1 210 000 €.

**Concernant le budget annexe « eau assainissement »**, le projet de station d'épuration et de la 1<sup>o</sup> tranche de mise en séparatif du réseau d'assainissement (secteur de la Fraternité) sont inscrits pour un coût d'investissement 1 521 843 €. La prévision de financement repose sur l'octroi de subventions à hauteur de 650 000 €, un emprunt de 751 757 €, le solde : en autofinancement. La charge nouvelle d'emprunts sera supportée par le budget annexe (revalorisation progressive de la taxe d'assainissement et de la taxe de raccordement), et par le budget principal)- étude financière présentée par M Pineau-

## **Remboursement du prêt relais**

Compte tenu de la trésorerie actuelle et de la récupération anticipée de TVA 2008, le prêt relais de 130 000 € contracté pour une période de 2 ans, sera remboursé par anticipation (économie de 9 662 € sur charges financières)

## **Composition du CCAS**

Frédérique TALLON est mandatée pour siéger au CCAS.

## **Création d'un poste de rédacteur**

Au titre de la promotion interne, Philippe DAVY sera proposé au poste de rédacteur.